



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	22ème tournoi de l'ASPTT Annecy Badminton
N° de dossier Poona :	2400723
Club ou comité organisateur du tournoi :	ASPTT Annecy Badminton
Lieu de la compétition :	18 Rue du Jourdil, Gymnase Jean Mermoz, 74 960 Annecy, GPS: 45.9062496, 6.0927859

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes et vétérans

Elle se déroule en application des règlements de la FFBA, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétitons jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :		National		
2) La compétition se déroule du :	14/12	2024	au 15/12	2024

3) Dans :	1	salle(s) et sur	6	terrains
Salle 1 =		terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Monsieur Nizard Christophe
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Monsieur Dech Jérôme

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à N3 inclus, tous licenciés dans un club ;

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Doubles le samedi et mixtes le dimanche

9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 01/12 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 250

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

badnet.fr/tournoi/public?eventid=26566

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau

20

2 tableaux

23

3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

06/12

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

06/12

2024

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Avant publication des tableaux (tirage au sort) : ordre de la liste d'attente.

Après publication des tableaux: selon l'article 3.2.5 du règlement générale des compétitions.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

Babolat 2

Le volant de référence plastique sera

Babolat Cup

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

rempli sur ardoise effaçable en accord des deux paires et enregistré par la table de marque

31) Pour tout volant touchant une structure fixe À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Pour un bon déroulement et une meilleure visibilité des matchs en cours, il sera demandé à tous les participants de scorer des matchs, suivant un protocole défini ci-après : Lors du premier tour d'une série, les gagnants des matchs restent pour scorer. Lors des tours suivants, ainsi que dans les phases à élimination directe, les perdants scorent. Le scoring est obligatoire et devra être respecté par tous.

